



dros

DISPOSITIF RÉGIONAL
D'OBSERVATION SOCIALE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Les
politiques
de
raccrochage
des jeunes
en région
Paca**

Octobre 2017

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pu aboutir sans l'aide de toutes les personnes rencontrées. Le Dros remercie les professionnels et les différentes structures ayant apporté leur contribution en partageant leurs parcours, leurs témoignages, leurs idées.

Merci à Laurence Diederichs-Diop pour sa relecture attentive, ses remarques judicieuses et pertinentes.

Sommaire

Introduction	5
Les principes clés des dispositifs de rattachage	6
<i>Sortir du cadre scolaire et développer des compétences de savoir-être</i>	7
<i>Temps scolaires et temps professionnels</i>	7
<i>Les compétences liées au savoir-être</i>	7
<i>S'adapter à la singularité des décrochages et individualiser l'accompagnement</i>	8
<i>Coordonner les acteurs et favoriser l'accompagnement global des décrocheurs</i>	8
<i>Des initiatives de prise en charge globale au niveau local</i>	9
<i>La prévention spécialisée, un outil de proximité pour les décrocheurs les plus précaires</i>	10
Les enjeux de l'accompagnement	11
<i>Redonner confiance</i>	12
<i>Le rôle des professionnels</i>	12
<i>Des jeunes acteurs de leur parcours</i>	13
<i>Valoriser les potentiels : un système d'évaluation adapté</i>	13
<i>Restaurer la confiance dans le monde des adultes et dans les institutions</i>	13
<i>Devenir une personne ressource pour les jeunes</i>	14
L'engagement dans le cadre des dispositifs de rattachage	15
<i>L'engagement et les jeunes décrocheurs</i>	15
<i>La participation à des actions de solidarité</i>	15
Annexes	18
<i>Annexe 1 : Acteurs rencontrés</i>	18
<i>Annexe 2 : Actions et dispositifs de rattachage présentés en entretien</i>	19
<i>Annexe 3 : Bibliographie et glossaire</i>	25

Introduction

Le décrochage scolaire est une réalité en France : nombreux sont celles et ceux qui abandonnent prématurément les bancs de l'école, sans qualification ni diplôme. Au printemps 2017, le Dros a réalisé une étude sur les politiques de rattachage des jeunes dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'objectif était de recueillir le témoignage des acteurs de terrain sur les dispositifs de rattachage mis en œuvre en Paca pour appréhender les problématiques liées à l'accompagnement des jeunes décrocheurs et identifier les conditions de réussite de ces dispositifs.

Ces travaux s'inscrivent dans le prolongement de l'étude sur le parcours de jeunes décrocheurs à Avignon et à Marseille réalisée en 2016¹, avec le CCAS de Marseille et l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (Agam).

La politique de lutte contre le décrochage scolaire recouvre un vaste ensemble de dispositifs qui agissent au niveau de :

- la prévention du décrochage et de la persévérance scolaire pour les élèves en difficulté,
- l'intervention auprès d'élèves en voie de décrochage,
- le rattachage et l'insertion des jeunes sortis du système scolaire sans qualification.

Cette étude se focalise principalement sur les « politiques de rattachage », soit les actions d'insertion sociale et professionnelle à l'égard des jeunes sortis du système scolaire sans qualification.

Les politiques de rattachage regroupent donc l'ensemble des dispositifs et mesures permettant aux décrocheurs de construire ou de valider un projet professionnel et d'intégrer ainsi un parcours de formation (reprise d'études, apprentissage, formation qualifiante) ou de trouver un emploi.

La période de latence

Dans le domaine de la lutte contre le décrochage scolaire, la latence renvoie à la période comprise entre l'arrêt de la scolarité et le début d'une phase de rattachage.

L'étude réalisée en 2016 sur les parcours des jeunes décrocheurs a montré que le temps de latence peut être très variable d'un jeune à l'autre, allant dans certains cas jusqu'à deux ans et demi. Cette période n'est cependant pas toujours synonyme d'inactivité et peut être l'occasion d'avoir une première expérience professionnelle, de préparer l'examen du permis de conduire, de faire du bénévolat, etc. C'est également une phase de réflexion « *avant d'envisager un retour en formation ou la construction d'un projet professionnel. Cette période est ainsi souvent nécessaire pour prendre conscience de la vulnérabilité de sa situation et parfois se confronter à la réalité du marché du travail. Certains jeunes gagnent en maturité durant cette période de remise en question et affichent des regrets quant à leur échec scolaire* ».

« *On fait tout notre possible pour qu'ils construisent leur projet professionnel mais on a vraiment besoin que les jeunes fassent un pas aussi (...). Si ça les met dans une situation où ils sont stressés, angoissés, on essaie de travailler ça avec eux, mais si de leur côté ils ne font pas cet effort-là, ben après on ne peut pas le faire à leur place.* »

Mme K, accompagnatrice

« *Pour certains jeunes la période de latence de 6 mois sur le canapé est nécessaire (...) pour que le jeune prenne conscience que ça n'avance pas.* »

Mme L, accompagnatrice

L'enjeu pour les politiques de rattachage est ainsi de créer et/ou de maintenir un lien avec les jeunes décrocheurs pendant cette période de latence.

- La mission locale est généralement bien identifiée par les jeunes. Ces derniers s'y présentent d'eux-mêmes ou poussés par leur entourage. Ce premier contact ne marque pas forcément la fin de la latence mais il permet d'établir un lien que les jeunes pourront réactiver lorsqu'ils souhaiteront être accompagnés dans leurs démarches.

¹ « Le décrochage scolaire vu par les jeunes », étude partenariale de l'Agam, du CCAS de Marseille, et du Dros Paca, 2017.

« La mission locale, ils n'y vont pas tous, ce n'est pas un automatisme et la mission locale... parfois c'est stigmatisant, on n'a pas du tout envie d'y aller. Ou on n'a certainement pas envie d'aller à celle qui est au pied de l'immeuble (...), il y a l'effet stigmatisant. Les jeunes savent très bien ce que ça veut dire d'aller à la mission locale. »

Mme C, coordinatrice

« Parce que ces jeunes-là sont loin des institutions en tout cas du cadre qu'on leur propose, ça marche pas le cadre de l'école classique, le cadre d'aller à Pôle Emploi, une fois que tu t'es pris une porte en disant « Mais tu ne sais même pas écrire » (...), qu'est ce qui se passe à ce moment-là ? Vers qui peut-il se tourner ? »

Mme C, coordinatrice

- Grâce aux deux campagnes annuelles de prises de contact auprès des jeunes décrocheurs, les Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) parviennent aujourd'hui à établir un lien assez rapidement avec leur public. Si la part des jeunes qui refusent une rencontre serait marginale selon les acteurs rencontrés, celle des jeunes injoignables peut par contre représenter jusqu'à 25 % des effectifs des jeunes en situation de décrochage selon les territoires étudiés.

- Les professionnels des organismes de formation installés dans les quartiers nord de Marseille depuis longtemps, tels que l'antenne Nord de Sigma Formation (1986), l'École de la deuxième chance (1997) et l'Epide (2007) témoignent qu'une proportion non négligeable de leur public se présente spontanément à eux, généralement orientée par un proche. Ces jeunes sont alors redirigés vers les prescripteurs traditionnels (mission locale, pôle emploi, etc.) afin de valider leur entrée en formation mais aussi de les (re)mettre en lien avec ces acteurs institutionnels.

Ces exemples révèlent l'importance d'une part, de l'ancrage d'un organisme de formation sur un territoire, sa permanence et la reconnaissance qu'il bénéficie auprès des jeunes accompagnés et, d'autre part, de la place que joue le réseau social de ces jeunes dans l'accès à l'information sur les dispositifs de raccrochage.

« Ça fait tellement longtemps qu'on est là qu'on est repéré, on sait qu'on peut aider les jeunes. »

Mme B, accompagnatrice

« Le bouche-à-oreille marche beaucoup puisque les jeunes qui sont sortis d'ici (...) quand ils voient un cousin, un ami qui est aussi en difficulté et qui a besoin de s'en sortir, ils nous recommandent et donc le jeune vient (...). Les jeunes par eux-mêmes jouent ce rôle d'ambassadeur. »

M. G, accompagnateur

Finalement, la proximité apparaît comme un levier sur lequel les acteurs du raccrochage peuvent s'appuyer pour capter un public qui pendant cette période de latence se tient généralement à distance des institutions.

Les principes clés des dispositifs de raccrochage

La **remobilisation** des jeunes décrocheurs autour de la construction d'un projet d'insertion sociale et professionnelle est au cœur des politiques de raccrochage. Si les actions et les dispositifs sont variés², ils reposent néanmoins sur des principes similaires :

- la proposition d'un cadre différent de celui de l'école et le développement des compétences de savoir-être,
- la prise en compte de la singularité des situations de décrochage et l'individualisation de l'accompagnement,
- la coordination des acteurs et l'accompagnement global des décrocheurs.

² Cf. Annexe 2

Sortir du cadre scolaire et développer des compétences de savoir-être

Temps scolaires et temps professionnels

Ayant connu un parcours difficile, marqué par l'échec scolaire, les jeunes décrocheurs manifestent une certaine défiance vis-à-vis de l'école. Les dispositifs de rattachage s'appuient donc sur une pédagogie qui rompt avec le fonctionnement traditionnel et le cadre normatif de l'institution : moins de contenus théoriques, plus de temps organisés en dehors des lieux de formation (réalisation d'activités et de stages), un enseignement davantage individualisé, etc.

« La plupart des jeunes ont quand même été des décrocheurs, certains ont été des rebutés du système scolaire. Le but ce n'est pas de leur faire revivre l'école ici (...). Il faut du pratico-pratique, il faut mettre du concret dans ce qu'ils font, il faut tout mettre en lien avec ce qu'ils vont faire en terme d'insertion. »

M. G, accompagnateur

La plupart des actions de rattachage couple ainsi des **phases de remise à niveau** correspondant à un « temps scolaire », avec des **phases d'immersion** en milieu professionnel (stages, chantiers d'insertion), en établissements de formations (visites ou stages de « pré-intégration » en CFA, lycées professionnels, etc.) ou en service civique.

Ce principe d'alternance entre des temps scolaires et des temps professionnels **permet aux jeunes de donner du sens à leurs apprentissages** en confrontant les enseignements et le contexte professionnel. C'est également l'occasion **d'affiner et de confirmer leur projet d'insertion** à travers l'expérimentation directe de leurs choix d'orientation.

« C'est toute la problématique et la complexité de l'orientation, c'est-à-dire qu'on bâtit en quelque sorte nos choix sur un certain nombre de représentations qui sont parfois éloignées de la réalité. »

M. H, coordinateur

« Chaque jeune, en fonction de ses appétences, de ses compétences et de ce qu'il découvrira aussi, va s'orienter vers des secteurs qu'il va expérimenter par des stages. Il va voir que peut-être il n'est pas fait pour ce travail et il finira par déboucher sur quelque chose qui lui plaît. Et donc là, il va falloir l'aider, renforcer son niveau scolaire pour qu'il puisse soit rentrer en formation soit intégrer le marché de l'emploi. »

M. G, accompagnateur

Les phases d'immersion permettent ainsi de contourner les écueils d'une mauvaise orientation et évitent de remettre les jeunes en situation d'échec ou de décrochage à l'issue de leur parcours.

Les compétences liées au savoir-être

L'ensemble des formations décrites par les professionnels cherche à développer les compétences liées au savoir-être afin d'augmenter l'employabilité des jeunes. L'objectif est l'acquisition des codes sociaux et des usages liés au monde professionnel au moyen d'un travail sur le langage, les codes vestimentaires, l'attitude professionnelle ou encore la ponctualité.

« Ici, nous formons des jeunes aux codes sociaux, nous les aidons à se remettre à niveau. »

M. G, accompagnateur

« On travaille aussi sur le langage, c'est-à-dire que l'on peut exprimer tout ce que l'on veut mais on fait en sorte de différencier entre le langage de dehors et le langage de l'intérieur. On essaie ici de maintenir des relations extrêmement courtoises - ça c'est important - humaines et bienveillantes. »

Mme B, accompagnatrice

« Donc à la fois de la bienveillance, de la disponibilité, de l'écoute, mais aussi le cadre avec des objectifs : être présents, être à l'heure, être impliqués, avoir une attitude [adéquate]... car les jeunes renvoient aussi une image de l'association où ils font leur service civique, donc ça demande une tenue vestimentaire adaptée, un langage adapté, toute une attitude. »

Mme J, accompagnatrice

Ces éléments peuvent en effet faire la différence pour accéder à un emploi ou trouver un contrat d'apprentissage.

« Dans notre département où on a beaucoup de petites PME et de PMI, je pense que l'artisan du coin, il préfère un jeune qui aime transpirer mais qu'importe son diplôme (...). Je pense que le diplôme est de moins en moins la panacée de l'employabilité aujourd'hui. »

Mme L, accompagnatrice

S'adapter à la singularité des décrochages et individualiser l'accompagnement

Les facteurs du décrochage sont multiples et dépassent le cadre de l'école et la simple motivation personnelle. **L'enjeu pour les politiques d'insertion est donc d'apporter des réponses au plus près des besoins de chaque jeune.**

Ce principe guide l'action des instances telles que les réseaux Foquale, les Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) ou, à un niveau plus préventif, les Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS)³. Dans ces instances, différents acteurs se concertent pour proposer la prise en charge la plus adaptée aux jeunes décrocheurs à travers **l'individualisation de l'accompagnement**.

« Donc chaque cas, si vous voulez, qu'on va recevoir en commission Foquale ou qu'on va recevoir ici au CIO, on va imaginer la structure la plus adaptée pour que ce jeune soit dans une posture de réussite et d'accès à la qualification. »

M. H, coordinateur

L'enseignement individualisé se base sur une première évaluation des jeunes à partir de laquelle les enseignants-formateurs proposent une remise à niveau adaptée dans les disciplines de base, en fonction des besoins, du niveau scolaire et du projet (apprentissage, accès à un métier en particulier, etc.) de chaque jeune.

Cette approche permet aux organismes de formation de composer des groupes de décrocheurs de niveaux et d'aspirations professionnels différents.

« C'est une pédagogie individualisée et active. La formatrice va chercher le jeune, en fonction de son niveau d'entrée (...) et en fonction de son projet : si le jeune a l'intention d'aller passer son CAP ou s'il a l'intention d'aller à l'armée, etc., on travaille avec des objectifs bien ciblés par le jeune. »

M. G, accompagnateur

Coordonner les acteurs et favoriser l'accompagnement global des décrocheurs

La lutte contre le décrochage scolaire se trouve à la croisée de plusieurs champs de compétences relevant de différents acteurs publics : enseignement, orientation, formation, insertion professionnelle et sociale, aide sociale à l'enfance, politique de la ville, prévention de la délinquance, etc. La volonté des pouvoirs publics d'orienter les décrocheurs vers les solutions les plus adaptées à leurs besoins nécessite donc la mise en place de partenariats forts et la coordination de leurs actions.

L'articulation entre les différents acteurs institutionnels du raccrochage se fait au niveau des Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD). Les PSAD sont des instances partenariales dont le noyau opérationnel est constitué des établissements d'enseignement et des missions locales. Elles favorisent ainsi la mise en réseau des acteurs du raccrochage en mobilisant *« chaque acteur concerné par la prise en charge des jeunes sortis sans qualification du système de formation sur un territoire⁴ »* ; elles contribuent également à optimiser les orientations faites aux jeunes sur les différents outils ou dispositifs existants sur le territoire en recensant et en partageant entre acteurs l'offre de solutions locales

En région Paca, elles ont été déployées à l'échelle des bassins académiques de formation (un niveau infra-départemental) ou à l'échelle départementale dans le cas des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

³ Cf. Annexe 2

⁴ Guide des PSAD, coédité par le ministère de l'Éducation Nationale, le ministère du Travail et l'association nationale des régions de France, 2015.

« On sent qu'il se passe quelque chose : ça a bien rapproché les personnes, un maillage s'est fait, les gens travaillent ensemble. »

Mme A, coordinatrice

Des initiatives de prise en charge globale au niveau local

La nature du décrochage étant multifactorielle, **l'accompagnement des jeunes peut nécessiter un travail sur les freins annexes au décrochage**, tels que les problématiques familiales, d'addiction, de logement, etc. **Cette approche globale offre l'avantage de maximiser les effets des dispositifs de raccrochage** mais nécessite une mobilisation forte de l'ensemble des partenaires et un temps de coordination.

Si les PSAD permettent la mise en réseau de différents acteurs, la prise en charge globale des décrocheurs nécessite aussi une mobilisation des acteurs au niveau local (établissements scolaires, mission locale, services sociaux, prévention spécialisée, organisme de formation, etc.).

Cette coordination se limite parfois à la sollicitation ponctuelle d'acteurs du milieu médico-social ou de l'hébergement par les organismes accompagnant les jeunes décrocheurs. Mais elle peut également se traduire par de solides partenariats permettant un accompagnement global et concerté des jeunes en difficulté.

Selon les professionnels rencontrés, les freins à la coordination des acteurs peuvent être dus :

- Aux problèmes déontologiques que pose l'échange d'informations à certains acteurs du milieu social et médical, en raison de la pratique du secret professionnel (assistants sociaux, éducateurs, médecins, pédopsychiatres),
- A la difficulté de mobiliser certains établissements scolaires sur des projets extérieurs (par exemple, des programmes d'aide à la parentalité, les PRE, etc.) à cause :
 - d'un manque de temps et de moyens,
 - des craintes d'une partie du corps enseignant des répercussions que pourrait avoir l'orientation d'un élève en difficulté sur un dispositif d'accompagnement extrascolaire sur les relations parents/enseignants ou avec les élèves, etc.

Un dispositif de prise en charge global : l'équipe de réussite éducative (ERE) du collège Henri Matisse à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Il s'agit d'un dispositif de prévention du décrochage scolaire mis en place dans un collège à l'initiative de son principal, ce dernier s'étant appuyé sur son expérience des politiques partenariales de réussite éducative en zone d'éducation prioritaire.

L'ERE est une **commission réunissant les membres de la communauté éducative du collège, ses partenaires extérieurs permanents** (service enfance/jeunesse de la municipalité, services sociaux du département, un CMP, un organisme de prévention spécialisée, un centre social et culturel) et des invités occasionnels⁵.

La commission gère la mise en place et le suivi de l'accompagnement partenarial et global des élèves en difficulté. L'entrée dans le dispositif se fait par le signalement des élèves en difficulté par leurs professeurs, suivi d'un diagnostic de la situation et des besoins réalisé par la coordinatrice du dispositif (psychologue de formation). La démarche est présentée aux parents lors d'une rencontre avec le principal adjoint.

Elle se réunit 2 à 3 fois par mois en septembre et en octobre puis une fois par mois le reste de l'année.

Les actions peuvent être mises en place :

- par le collège qui mobilise les différents outils existants dans l'Éducation Nationale comme le PPRE⁶, l'« Aide Personnalisée », PAP (dyslexie), PAI (problématique médicale), Atelier Relais, propositions de participation aux ateliers périscolaires existants (musique, numérique, etc.),

⁵ Plus de détails en annexe 2.

⁶ Programme Personnalisé de Réussite Éducative : contrat passé entre le collège, l'élève et ses parents reprenant les engagements pris conjointement pour soutenir l'élève en difficulté. Exemples d'actions : effort de l'élève pour venir en cours avec ses cahiers et à l'heure, attention particulière d'un professeur sur l'acquisition de l'élève d'une compétence avec instauration d'un temps d'échange systématique en fin de classe, adaptation de l'emploi du temps de l'enfant pour suivre des cours de remise à niveau, etc.

- par les partenaires : aide aux devoirs (intervenants du centre social), accompagnement socio-éducatif (prévention spécialisée), thérapies familiales (CMP), participation à des stages ou des colonies de vacances (ville), signalement AEMO, orientation vers l'apprentissage, etc.

Pour les professeurs rencontrés, ce dispositif a permis l'amélioration de la situation pour 16 des 21 élèves suivis en 2015-2016, les autres ayant soit déménagé, soit été repositionnés dans le dispositif l'année suivante. **La réussite de cet outil réside dans la forte mobilisation des partenaires.**

La prévention spécialisée, un outil de proximité pour les décrocheurs les plus précaires

Plusieurs acteurs soulignent l'importance de la proximité pour atteindre et remobiliser les jeunes les plus précaires. La question du maillage des territoires par les structures et les acteurs de proximité ainsi que leur articulation avec les politiques de rattachage est donc centrale.

« Il manque pour moi le maillon, la personne qui va au contact du gamin et le rattaché à des dispositifs (...). Ça demanderait de déployer de l'humain qualifié sur les territoires (...), des éducateurs spécialisés pour aller chercher les gamins et les mettre en lien avec les Services Publics de l'Emploi. »

Mme C, coordinatrice

La présence de **la prévention spécialisée dans les quartiers populaires** où le décrochage scolaire est plus important qu'ailleurs représente donc un outil pertinent pour les politiques de rattachage. Au-delà de la prévention, elle **contribue à l'élaboration ou le maintien d'un lien de proximité avec les jeunes en rupture.**

« Les éducateurs de prévention spécialisée, c'est dans leur cœur de métier d'aller vers les publics (...), ils vont sur les lieux de vie (...) à la rencontre des jeunes. De toute façon c'est dans leur mode d'intervention. »

Mme M, coordinatrice

La proximité est également **un levier pour sécuriser les parcours de rattachage** car elle peut faciliter la remobilisation des jeunes qui abandonnent les dispositifs de rattachage. Par exemple, Sigma Formation une structure bien implantée au sein d'un réseau de grands ensembles sociaux à Marseille, fait appel aux éducateurs spécialisés de l'Addap 13 pour accompagner ses formateurs au domicile des décrocheurs et faire des **« entretiens en pied d'immeuble »**.

« J'avais demandé de m'accompagner à un éducateur qui est très implanté à la Castellane, qui est super, avec qui on travaille depuis plusieurs années (...). Entretien en pied d'immeuble : le jeune descend. Je lui dis, bon c'est tout simple hein, « Bonjour, écoutez voilà ça me fait plaisir de vous revoir, vous êtes absent, je téléphone, vous ne répondez pas mais peut-être parce que vous n'avez plus de téléphone ou plus d'unité. Voilà, moi j'aimerais beaucoup que vous reveniez. On avait commencé à faire ça, ben j'aimerais bien qu'on retravaille ça ». Il me dit « Ah bon ? Pour de bon Madame ! », je dis « Oui, oui bien sûr » et donc il est revenu. »

Mme B, accompagnatrice

De la même façon, les éducateurs du service « prévention insertion et réussite éducative » de la Ville de Gap sont amenés à reprendre contact avec les jeunes pour les remobiliser en cas d'abandon de leur formation ETAPS. L'avantage de ce type d'intervention est double car il permet un retour des jeunes en formation et leur donne un soutien moral important :

« Ce sont des jeunes qui sont d'une part dans des difficultés lourdes à titre personnel, c'est la toile de fond dont il faut avoir conscience, et qui sont dans un manque de valorisation d'eux-mêmes. Le fait de voir qu'il y a des gens qui attendent des choses d'eux et qui sont même capables de revenir les chercher, pour eux c'est quelque chose qui va être vraiment très soutenant. »

Mme M, coordinatrice

Il apparaît donc intéressant d'une part, d'assurer la présence de la prévention spécialisée dans les territoires et quartiers touchés par la précarité et davantage concernés par le décrochage et, d'autre part, de veiller à son implication dans les réseaux d'acteurs locaux du rattachage.

Un partenariat local de proximité qui sécurise les parcours des décrocheurs à Gap

À Gap, le travail partenarial existant entre les établissements scolaires, les centres sociaux, le service municipal de prévention spécialisée, la mission locale et les autres acteurs de l'insertion des jeunes (ETAPS, etc.) participe à une démarche globale de prévention des ruptures. Cette dynamique partenariale favorise également l'accompagnement global des jeunes décrocheurs.

Le service municipal de prévention spécialisée a été créé en 2003 dans le cadre du contrat local de sécurité. Il accompagne les jeunes, plus spécifiquement ceux résidents en quartier politique de la ville, en collaboration avec leurs référents éducatifs et en assurant une présence sociale forte sur leurs lieux de vie.

Une convention entre la Ville et l'inspection académique permet aux éducateurs du service de prévention d'établir un contact avec les jeunes dans les établissements scolaires. Des actions collectives de remobilisation autour de l'orientation et de la recherche d'emploi dans les collèges, les lycées professionnels et des dispositifs relais rendent possible la mise en place d'un accompagnement individuel ultérieur pour les élèves qui le souhaitent. L'équipe de prévention est aussi associée aux GPDS des établissements et à la PSAD des Hautes-Alpes.

Ces relations et l'ancienneté du partenariat favorisent la réactivité des acteurs. Par exemple le signalement des élèves absentéistes par les établissements au service de prévention permet une prise en charge des jeunes dès les premiers signes de décrochage.

Les éducateurs de la Ville assurent également un suivi des jeunes qu'ils orientent en poursuivant leur travail sur les freins annexes de ces jeunes (addictions, logement, problèmes familiaux) et apportent leur soutien aux formateurs et aux jeunes en cas de difficulté pendant de la formation.

Ainsi, la mise en place d'un Contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) et d'Actions Éducatives Familiales renforce les liens entre les centres sociaux, les établissements scolaires et les familles des élèves. Le lien entre les centres sociaux et le service de prévention complète cette logique de travail en réseau des professionnels de l'enfance et de la jeunesse à Gap autour de la prévention des ruptures.

Finalement, l'implication de la prévention spécialisée dans les différentes facettes de cette politique locale (réussite scolaire, aide à la parentalité, prévention du décrochage scolaire, etc.) permet aux éducateurs d'être présents au plus près des jeunes. Les enfants et les jeunes identifient au cours de leur scolarité plusieurs personnes ressources accessibles (animateurs, éducateurs) qui pourront jouer plus tard un rôle dans leur rattachement en cas de rupture scolaire ou sociale.

Les enjeux de l'accompagnement

« Parce que si on sait les prendre, on peut obtenir le meilleur des jeunes... Si on sait les prendre. »

Mme B, accompagnatrice

La remobilisation des jeunes fait appel à **des aspects plus psychologiques de l'accompagnement qui conditionnent la réussite des actions menées auprès des décrocheurs**. En effet, la mobilisation et l'implication des jeunes dans la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle sont nécessaires pour que les dispositifs soient efficaces. Or, ils ont souvent une vision d'eux-mêmes très dévalorisée, ils manquent de confiance en leurs capacités et ont du mal à se projeter positivement dans l'avenir.

« Ce sont des jeunes qui n'ont tellement pas l'habitude d'avoir des ambitions personnelles, d'emploi... ou alors qui en ont mais vu leurs qualifications ils sont complètement démoralisés. »

Mme C, coordinatrice

« On travaille beaucoup aussi sur leur remise en question et leur évaluation (...). Ils sont souvent dans le négatif, très très souvent dans le négatif. »

Mme J, accompagnatrice

Tout l'enjeu pour les professionnels rencontrés est de faire émerger et de développer chez les jeunes l'envie de raccrocher. Pour cela, il s'agit de leur redonner confiance, de valoriser leur potentiel et de restaurer une image positive du monde des adultes et des institutions.

« Je trouve que c'est dommage que ce côté de l'école ne soit pas valorisé, mesurer combien la personne en peu de temps peut retrouver courage et peut être un peu heureuse (...) l'épanouissement de la personne, ce tout petit truc qui fait qu'une flamme renaît, tout le monde s'en fout mais c'est pourtant ça qui fait qu'ensuite on va avoir des gens qui ont envie de raccrocher. »

Mme D, accompagnatrice

« Parce qu'ils viennent souvent avec de l'impossible dans la tête et vous ouvrez la petite fenêtre du possible ».

Mme L, accompagnatrice

Redonner confiance

Le rôle des professionnels

« Ils arrivent pétris de représentations, ils sont persuadés que... ils ont tellement intégrés qu'ils étaient nuls qu'ils reproduisent évidemment la nullité quoi. C'est tout ça qu'on essaie de changer, les représentations qu'ont les jeunes d'eux-mêmes. »

Mme B, accompagnatrice

Un des premiers freins psychologiques à la remobilisation des jeunes est la représentation négative que les jeunes ont d'eux-mêmes. Cela passe par un travail de **reconnaissance** « qui fournit aux êtres humains les bases de la dignité et de l'estime et sans laquelle il devient difficile d'exister⁷ ». L'intérêt que leur portent les professionnels, la bienveillance et l'écoute y contribuent.

« On part du principe qu'il y a toujours du bon et du positif chez un individu, il faut simplement faire un effort d'exploration et prendre le temps. Et surtout prendre un temps individuel et individualisé, ce que ne peut pas forcément faire l'Éducation Nationale. »

Mme L, accompagnatrice

« On veut voir la personne... non pas comme quelqu'un de parfait mais comme un être qui peut se développer et qui normalement doit mûrir, s'enseigner, aller mieux. Voilà, on croît quand même à ça. »

Mme D, accompagnatrice

L'intérêt que portent les professionnels aux jeunes est déjà en soi une aide pour améliorer leur estime personnelle car les jeunes décrocheurs ont avant tout besoin de reconnaissance. À titre d'exemple, la prise de contact téléphonique par les PSAD avec les jeunes identifiés comme étant potentiellement en situation de décrochage grâce au SIEI⁸ est souvent bien accueillie par les jeunes.

« Généralement, c'est très très bien reçu. Ils sont contents qu'on prenne de leurs nouvelles (...). Je leur dit simplement que le gouvernement s'inquiète des jeunes décrocheurs, je leur dis franchement, et qu'aujourd'hui eux sont sans solution officielle dans notre département selon nos partenaires (...). »

Mme L, accompagnatrice

« Il ne faut pas briser le lien, la confiance : même si le jeune ne vient pas [en formation, NDLR], le lien est toujours là (...), je le recontacte, je cherche à le revoir (...). « Ah, elle se souvient de moi », c'est aussi l'intérêt que l'on porte à la personne qui est important. »

Mme B, accompagnatrice

L'encadrement individualisé et la proximité entre les jeunes et les professionnels représentent également des éléments clés de réussite car cela contribue à renforcer leur estime d'eux-mêmes.

Les professionnels font également en sorte de mettre les jeunes en position de réussite en faisant émerger chez eux un projet d'insertion sociale et professionnelle en phase avec leurs aptitudes et leurs aspirations.

⁷ Alaou D. et Pelletier L., *Du décrochage provisoire au raccrochage scolaire : l'importance de la reconnaissance*, Questions Vives, n°25, 2016 disponible sur <https://questionsvives.revues.org/1918#tocto3n2>.

⁸ Système interministériel d'échanges d'informations.

Des jeunes acteurs de leur parcours

Un des moyens pour renforcer la confiance en soi est de rendre les jeunes acteurs de leur raccrochage. L'idée est de les responsabiliser et de leur conférer du pouvoir d'agir pour susciter leur implication dans leur démarche de raccrochage.

« Nous ici on leur dit la vérité. La vérité elle peut être crue mais [il faut] qu'ils l'entendent. Pour s'en sortir il faut aussi se battre, au lieu de se plaindre et rester dans une sorte de victimologie permanente « J'ai pas réussi parce que je suis noir, parce que j'habite tel quartier, parce que mes parents sont ceci. ». On leur dit « Non ce n'est pas vrai, à un moment donné il faut aussi ouvrir les yeux et se rendre compte que oui il y a des discriminations mais on ne peut pas uniquement justifier tout par cela. », c'est ce qu'on leur dit. »

M. G, accompagnateur

Pour cela, il faut permettre aux jeunes de contribuer à la construction de leur parcours et des projets les impliquant. À titre d'exemple, un dispositif proposé par Sigma Formation associe les jeunes à la définition du cadre et des modalités de leurs parcours, leur conférant ainsi un **pouvoir d'agir sur leur environnement** tout en reconnaissant leurs capacités, préalables déterminants de leur remobilisation.

« Lors du premier entretien, les jeunes décident avec le formateur de ce qu'ils vont faire dans le parcours. On choisit par exemple ensemble à quelle heure ils vont arriver (...) et à quel atelier ils vont participer : c'est tout simplement prendre du pouvoir sur eux-mêmes, c'est-à-dire « j'ai décidé que je viendrai là, à telle heure, que je vais rencontrer tel formateur, je vais bosser la dessus, etc. ». Et ben ça s'enclenche en réalité très vite après (...). »

Mme B, accompagnatrice

« De toutes façons, faut les rendre acteurs, c'est toute la complexité... la difficulté qu'on trouve c'est le temps. Parce que l'idée c'est quoi ? C'est de pouvoir faire faire aux jeunes et les accompagner à monter un projet. »

Mme L, accompagnatrice

Valoriser les potentiels : un système d'évaluation adapté

Redonner confiance aux jeunes décrocheurs passe également par l'usage d'un système d'évaluation adapté dont les caractéristiques permettent d'éviter les écueils du système de notation classique : stigmatisation des « mauvais élèves », découragement et démobilité, etc. **La pédagogie généralement en œuvre dans les dispositifs de raccrochage recourt à une évaluation prenant appui sur les compétences.**

L'accompagnement étant individualisé, le référentiel d'évaluation est avant tout défini en fonction du projet professionnel de chaque jeune. Les enseignants réalisent en début de parcours une évaluation initiale pour établir quelles sont les compétences et connaissances acquises, à consolider ou à acquérir. **Ce système d'évaluation permet aux enseignants/formateurs de souligner la progression des jeunes dans leurs apprentissages**, aussi bien au niveau de leurs connaissances, de leur savoir-faire que de leur savoir-être, mais aussi de l'imiter l'impact d'un éventuel échec.

« C'est dédramatiser l'échec (...), ce qui compte c'est comment tu penses, c'est la démarche qui est évaluée. Donc ce n'est pas grave si tu n'as pas trouvé la bonne réponse (...), c'est le chemin que tu fais, c'est ces petits pas là... »

Mme D, accompagnatrice

« Même si au niveau de la MLDS il n'y a pas de note, on fait quand même un bulletin où l'on valorise les compétences et où l'on pointe ce qui doit être amélioré. Ces bulletins, on les remet toujours en entretien individuel, en face-à-face, avec l'élève et les parents. »

Mme J, accompagnatrice

Restaurer la confiance dans le monde des adultes et dans les institutions

Pour les professionnels, un des aspects importants du raccrochage est la réconciliation des jeunes avec le monde des adultes. Derrière cette relation se joue leur rapport au monde professionnel et à la société.

« Pour moi c'est évident, quelqu'un (...) qui n'arrive pas à faire confiance à un adulte, ne va pas raccrocher. Le raccrochage scolaire, il fait partie d'un raccrochage qui est global. »

Mme D, accompagnatrice

Il est donc important pour les accompagnateurs de rassurer les jeunes et de leur démontrer que certains adultes peuvent être des personnes ressources susceptibles de les aider. La bienveillance des accompagnants participe à la restauration cette confiance.

« Ce ne sont pas les meilleurs élèves hein, donc ils ont énormément de mauvais souvenirs je dirai, et il faut leur créer des bons souvenirs (...), il faut qu'on leur crée des rencontres avec le monde d'adulte qui ne soit pas forcément jugeantes. »

Mme L, accompagnatrice

À titre d'exemple la Mission Locale des Alpes-de-Haute-Provence recourt à plusieurs outils :

- les évaluations finales des PMSMP⁹ menées conjointement par le référent de la mission locale et l'employeur et qui sont l'occasion de mettre en exergue le potentiel des jeunes en pointant les compétences acquises, celles qui restent à acquérir, en savoir-être et en savoir-faire,
- des rencontres avec des employeurs qui viennent parler de leur métier et de leurs attentes vis-à-vis de leur personnel en complément de la présentation de formations, etc.,
- le parrainage qui met en lien les jeunes avec des adultes bénévoles actifs ou non actifs¹⁰.

Devenir une personne ressource pour les jeunes

« Ce qui manque à ces jeunes, dans leur parcours de vie, c'est des personnes ressources. » Mme C, coordinatrice

De nombreux jeunes conservent des liens avec leur formateur. Ils sont amenés à revenir vers eux pour leur donner des nouvelles mais également pour obtenir des conseils, des informations, etc.

Les acteurs de la formation rencontrés témoignent de ces relations qui perdurent, avec un suivi informel qui se met en place et s'étale parfois sur plusieurs années après la sortie du dispositif. En contribuant à faciliter leur insertion professionnelle et en mettant à disposition leurs connaissances et leurs réseaux professionnels, les formateurs viennent finalement renforcer le réseau adulte aidant des jeunes décrocheurs. Pour une partie de ce public, cela répond à un besoin important car leur réseau peut apparaître faible ou constitué d'adultes éloignés du marché de l'emploi.

Certains dispositifs ont d'ailleurs formalisé un suivi pouvant aller jusqu'à un an après la sortie des jeunes¹¹.

« On est personne ressource pour des jeunes que nous avons eu il y a quelques années et qui reviennent (...). »

Mme B, accompagnatrice

« Il faut continuer à être référent justement, à être solide et être là, en cas de doute, comme n'importe qui peut douter, il faut qu'ils puissent se retourner vers des personnes en qui ils ont confiance (...). Je crois que les gens retournent voir des gens qui les ont marqués, des espèces de phares que l'on peut avoir dans sa vie, quel qu'il soit, décrocheurs ou pas décrocheurs, on a des points de repères. Après est-ce qu'on a des points de repères stables dans sa vie ? On en a plus, je pense, dans certaines couches... »

Mme D, accompagnatrice

« Même quand le jeune est en sortie positive, qu'il a réussi son parcours et par la suite qu'il est en train de se réorienter, il revient encore pour puiser quelques informations, des tuyaux, des pistes, des conseils auprès de son ancien chargé d'insertion ou bien de son ancien conseiller éducation citoyenneté. On reste des personnes ressources et on reste aussi une référence pour eux en terme de... de lieux où ils ont pu se construire... ils n'oublient pas cela, ils ont cette gratitude. »

M. G, accompagnateur

⁹ Période de mise en situation en milieu professionnel (cf. annexe 2).

¹⁰ Cf. présentation dispositif en annexe 2.

¹¹ Par exemple, la MLDS de l'académie de Nice reprend contact avec les jeunes en début et en fin d'année scolaire suivante leur sortie, Unis-Cité fait des points trimestriels 9 mois après la fin du service civique et l'E2C Marseille a une cellule post-parcours composée de deux référents qui s'occupe des jeunes jusqu'à un an après leur sortie.

L'engagement dans le cadre des dispositifs de rattachage

Pour remobiliser les jeunes, les professionnels disposent de plusieurs leviers, dont la sensibilisation des jeunes aux questions d'engagement et de citoyenneté. L'intégration de ces dimensions dans les actions de rattachage favorise une meilleure estime de soi, une amélioration de leurs rapports aux autres et vient nourrir leur réflexion sur leurs aspirations et leur projet d'insertion.

L'engagement et les jeunes décrocheurs

Le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016¹² définit l'engagement comme « **tout acte volontaire animé par des convictions ou des valeurs** ». L'engagement peut s'inscrire dans le temps de manière pérenne ou ponctuelle et se traduire par la participation à des projets collectifs, à des missions de volontariat en France ou à l'étranger et dans les voies plus ou moins conventionnelles de la participation citoyenne (adhésion à un parti politique ou à un syndicat). Une enquête réalisée en 2015 par le Credoc sur l'engagement des jeunes a montré que les moins de trente ans étaient très présents dans le milieu associatif, « *particulièrement mobilisés au travers de formes d'expressions protestataires, individuelles, ponctuelles et surtout non affiliées* » et qu'ils participaient plus souvent à des manifestations et à des campagnes de signature de pétitions sur Internet que leurs aînés.

Le Baromètre DJEPVA 2016 précise ainsi que les jeunes les plus précaires, et plus particulièrement **les jeunes ni en emploi ni en formation (les « NEETs ») sont les plus en retrait des différentes formes d'engagement**, « *même si pour certains le potentiel d'engagement, mesuré au travers de l'envie de s'investir pour une cause reste important*¹³ ». Les jeunes décrocheurs feraient donc partie du segment de la jeunesse le plus éloigné des formes d'engagement.

Leur association par les dispositifs de rattachage à des actions relevant de l'engagement est d'autant plus intéressante **qu'elle permet d'initier ce public à ces pratiques solidaires**.

Si les professionnels font remarquer que **l'inscription des décrocheurs à un dispositif est en soi un engagement**, l'enjeu est de les maintenir et de développer cette dynamique tout au long de leur parcours.

« On insiste beaucoup sur le terme d'engagement. Parce que c'est vrai qu'on est dans une période où ils sont beaucoup dans le zapping et notre discours quand on leur présente le programme c'est : « Attention, si tu t'engages c'est jusqu'à fin juin ». »

Mme J, accompagnatrice

La participation à des actions de solidarité

Une étude sur le rattachage scolaire insistant sur l'importance de la reconnaissance rappelle qu'elle intervient entre autres à travers la valorisation des contributions individuelles au bien-être de la communauté : « *La valeur sociale des contributions individuelles au sein d'une communauté apporte à chacun de la reconnaissance et de la considération, éléments nécessaires pour élaborer un rapport positif à soi. Autrement dit, c'est la confirmation que les capacités individuelles, ayant contribué au bien-être de la communauté, ne sont pas dépourvues de valeurs aux yeux des autres membres de la communauté*¹⁴. »

Ainsi, la participation des jeunes, en plus de l'acquisition de compétences transférables, leur procure un sentiment d'utilité et vient modifier leur rapport à soi et aux autres.

« Nos stagiaires (...) sont beaucoup dans l'aide : les gosses, les personnes âgées et, enfin, il y a une vraie bonté parce que quand on n'a pas grand-chose d'habitude on partage, c'est ça le truc, donc on sait qu'il y a une solidarité (...). »

Mme D, accompagnatrice

¹² Aldeghi I., Guisse N., Hoïbian S., Jauneau-Cottet P., Maes C. (CRÉDOC), Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016, Rapport d'étude, INJEP, octobre 2016. Cette étude a été commanditée par la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA).

¹³ Aldeghi et al., *op.cit.*

¹⁴ Alaoui et Pelletier, *op. cit.*

L'accompagnement dans **les Établissements pour l'insertion dans l'emploi** (Epipe) utilise ce levier pour agir sur l'insertion des jeunes à travers la mise en place du « parcours citoyen » visant « *l'acquisition des compétences sociales et civiques. Ainsi l'Epipe favorise l'augmentation du quotient citoyen des volontaires en développant par la pratique, leurs savoir-être, leur capacité à s'intégrer à un collectif de travail et leur engagement concret dans la société*¹⁵. ».

Cette éducation à la citoyenneté à l'Epipe Marseille se fait à travers des cours, des ateliers et de multiples actions reposant sur le principe de solidarité :

- participations aux collectes nationales de la Banque Alimentaire et des Restos du cœur, aux journées « don du sang »,
- interventions dans des maisons de retraite,
- intégration des jeunes volontaires à des dispositifs de sécurité civile : participation à la réserve citoyenne mise en place par le Bataillon de marins-pompiers de Marseille avec une formation aux rudiments du PSC 1¹⁶ (montage de postes médicalisés, brancardage, etc.), participation à des exercices alertes attentat, mobilisation en renfort sur les lieux sinistrés par les inondations dans le Var en 2015, etc.

Autre exemple, **le programme Booster** est un service civique aménagé pour des jeunes décrocheurs âgés de 16 à 17 ans qui s'effectue en parallèle d'un parcours à la MLDS. Ce dispositif est porté par Unis-cité et la MLDS depuis 2015 à Nice et dans d'autres villes en France¹⁷. Concernant la partie service civique du programme, les jeunes réalisent une mission chez un acteur de l'économie sociale et solidaire pendant la durée de leur service civique (7 mois). Voici à titre d'exemple, quelques-unes des missions proposées pour l'année 2016-2017 :

- La participation au fonctionnement d'un centre Emmaüs (collecte, tri, etc.),
- L'animation d'un jardin partagé (entretien, accueil de scolaires, initiation botanique, etc.),
- L'animation et l'encadrement d'ateliers d'apprentissage du français pour étrangers à partir d'un outil numérique.

Les jeunes décrocheurs sont également associés à diverses actions ponctuelles organisées par Unis-Cité telles que la participation à des collectes de signature pour Amnesty International, l'animation d'activités sportives dans différents quartiers de Nice, le nettoyage des espaces extérieurs d'un quartier avec les habitants, etc.

Les coordinatrices du dispositif mettent en avant **l'impact positif du service civique sur le savoir-être des jeunes**. À l'issue du programme, les jeunes décrocheurs ont gagné en autonomie, en ponctualité et en mobilité (capacité à se déplacer au-delà de leurs trajets habituels, autonomie dans l'usage des transports). Leur confiance en eux s'est améliorée et leur rapport aux autres également. Leur posture générale s'est également modifiée. **Les résultats sont plus contrastés sur la formalisation du projet professionnel** et dépendent des situations individuelles, certains se montrant impliqués dans leurs choix d'orientation et s'orientant généralement vers l'apprentissage tandis que d'autres ne parviennent pas à se projeter et à construire un projet de formation.

Autre exemple d'action s'appuyant sur l'engagement des jeunes dans des actions de solidarité : la mise en place d'alternatives à l'exclusion temporaire pour des collégiens. À Carpentras, dans le cadre d'un partenariat conclu avec un collège, le centre social prend en charge les élèves durant leur exclusion temporaire et les fait participer à l'activité d'une association du territoire, généralement caritative. L'objectif est de donner du sens à la sanction disciplinaire en faisant découvrir aux jeunes le bénévolat associatif et les valeurs qui y sont associées.

La grande majorité des actions de solidarité à laquelle sont associés les jeunes décrocheurs s'inscrit dans le milieu associatif et de l'économie sociale et solidaire. L'engagement associatif est bénéfique dans la construction de soi, de son parcours et dans le développement de son rapport aux autres¹⁸. Les professionnels

¹⁵ Support de communication « Le Parcours Citoyen de l'Epipe », dans dossier de presse « L'Epipe, 30 000 jeunes, citoyens responsables », janvier 2017.

¹⁶ Niveau de formation « Prévention et Secours Civique ».

¹⁷ Plus de détails en annexe 2.

¹⁸ Vermeersch S., *Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole*, Revue française de sociologie, vol. 45, no. 4, 2004, pp. 681-710, disponible sur <https://www.cairn.info>.

rencontrés confirment que **cette immersion dans le monde de l'économie sociale et solidaire impacte positivement les jeunes décrocheurs.**

À travers ce type d'actions, plusieurs éléments agissent positivement sur l'estime de soi des décrocheurs :

- la confiance de leurs formateurs qui leur confient des responsabilités,
- la prise de conscience de leurs capacités à agir,
- l'épanouissement à travers le sentiment d'utilité sociale.

« On grandit quand il y a des gens pour lesquels on doit grandir (...). Du moment où quelqu'un vous regarde différemment, on prend soin de soi parce que l'autre personne... commence à compter et que vous comptez pour elle. »

Mme D, accompagnatrice

« Effectivement changer de rôle et d'être un peu comme le maître, du coup, ben déjà ils se contrôlent sur leur tenue, sur leur langage, parce que du coup ils se sentent obligés d'être le modèle, le grand-frère, la grande sœur, tout ça, donc il y a toute une attitude là-dessus. Et puis finalement en plus par rapport à eux, ils s'aperçoivent qu'ils arrivent à faire des choses, ils arrivent à réussir. »

Mme J, accompagnatrice

La notion de citoyenneté dans les dispositifs de rattachage

Plusieurs dispositifs de rattachage intègrent le thème de la citoyenneté généralement sous l'angle de la connaissance des institutions républicaines, des droits et devoirs des citoyens et à travers la participation des jeunes à des actions citoyennes telles que les actions de solidarité décrites plus haut.

Il existe un véritable enjeu autour de l'apprentissage de la citoyenneté pour les jeunes décrocheurs qui sont souvent dans une posture de rejet vis-à-vis des institutions.

« Le jeune a autour de lui toute une équipe de professionnels à sa disposition (...), il comprend aussi qu'il est... quand bien même il n'ait pas réussi son parcours, qu'il est aussi l'objet de l'attention de la République. Et ça c'est très important. Comment on peut construire des citoyens si on ne les réconcilie pas avec la République ? (...) »

M. R, chef de service / M. G, accompagnateur

Au-delà de l'apprentissage du fonctionnement républicain et démocratique, certains dispositifs amènent les jeunes à s'interroger sur la société et à développer leurs opinions et leurs aspirations, étape préalable à la construction d'un projet d'avenir.

Ainsi, le dispositif IPAQ de Sigma Formation à Marseille aborde indirectement la question de la citoyenneté à travers différents ateliers de vidéo, de radio (création de reportage et de micro-trottoir), de « prise de parole citoyenne » (débat de société) sur des sujets que les jeunes choisissent. Ces ateliers permettent de travailler sur le langage, l'écriture et le rapport aux autres des jeunes mais aussi de questionner leur environnement et leur place dans la société. Cela permet aux jeunes de développer une réflexion qui peut **donner du sens à leur rattachage**, d'enclencher la remobilisation et d'alimenter la construction d'un projet de qualification.

« L'idée c'est de retravailler sur la personne mais aussi de retravailler sur son environnement et requestionner la société : « Qui je suis dans la société aujourd'hui ? (...) Qu'est-ce que je fais dans cette société ? ». On ne le dit pas comme ça mais en fait ça les repositionne dans cette situation-là. »

Mme B, accompagnatrice

Annexes

Annexe 1 : Acteurs rencontrés

Nom	Fonction	Organisme	Département
Béatrice Scher	Coordonnatrice académique MLDS	Académie de Nice	06
Horiya Mekrelouf	Responsable de l'Antenne Nord (Marseille) et formatrice référente sur le décrochage scolaire	Sigma Formation	13
Isabelle Langlois	Chargé de mission Education et Sport, service Politique de la ville (Territoire Marseille Provence)	Métropole Aix-Marseille Provence	13
Anna Lynn Rodriguez	Responsable du pôle Recrutement et Vie Collective	Ecole de la 2ème chance de Marseille	13
Stéphanie Ducrocq	Coordonnatrice du Programme de Réussite Educative de Carpentras	CCAS de Carpentras	84
Elodie Coll	Directrice de la Cohésion Sociale	Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (Cove)	84
Abderaman Rahma	Chef de service Education Citoyenneté	Etablissement pour l'insertion dans l'emploi (Epide) de Marseille	13
Pascal Sabatier	Directeur CIO et co-animateur de la PSAD	CIO de Brignoles - Académie de Nice	83
Patrick Morelle	Principal du collège Henri Matisse à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	Académie de Nice	83
Muriel Moro	Coordonnatrice Insertion MLDS, Bassin d' Education et de Formation Nice Est	Académie de Nice	06
Myriam Hadjazi	Coordonnatrice de l'antenne d'Unis-Cité à Nice	Unis Cité	06
Anne-Claude Macé	Chargée de projet	Mission Locale des Alpes-de-Haute-Provence	04
Raphaële Betton	Responsable service "Prévention insertion et réussite éducative", Direction de la cohésion urbaine et sociale	Ville de Gap	05

Annexe 2 : Actions et dispositifs de raccrochage présentés en entretien

Cette liste présente les dispositifs et actions de raccrochage qui nous ont été présentés lors des entretiens réalisés avec un échantillon de professionnels travaillant en région Paca. Elle n'est donc pas exhaustive.

Au sein de l'Éducation Nationale / volet prévention

Le « droit à l'erreur » : Possibilité offerte aux inscrits en seconde de lycées professionnels de changer de filière professionnelle ou de rejoindre une formation relevant de la voie générale et technologique, en début d'année (jusqu'à la fin des vacances de Toussaint)

La 3e en alternance : Dispositif qui permet à des élèves en voie de décrochage et inscrits en troisième de réaliser en parallèle de leur formation des immersions en entreprise dans le but de choisir une filière professionnelle et s'orienter dans la voie de l'apprentissage (signature de contrat d'apprentissage et intégration d'un CFA). Il est destiné aux élèves qui ont au moins 15 ans.

DIMA (Dispositif d'Initiation au Métier par Alternance) : Dispositif national de pré-apprentissage sous statut scolaire, en CFA ou en lycée professionnel. Il est destiné aux élèves de plus de 15 ans. L'entrée dans le dispositif peut être accordée en cours d'année scolaire pour les élèves scolarisés en collège quand ils atteignent l'âge de 15 ans¹⁹.

Les PAFI (Parcours Aménagé de Formation Initiale) : Suivi et prise en charge personnalisés d'élèves en cours de décrochage. Dispositif piloté par les chefs d'établissement permettant aux élèves de disposer d'un temps de respiration et de prendre du recul à travers un parcours aménagé combinant des temps de formation et des activités extrascolaires (stages en entreprise, activités).

Au sein de l'Éducation Nationale / volet raccrochage²⁰

Les **plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)** constituent un mode de coordination partenarial des acteurs locaux de la formation, de l'insertion et de l'emploi, ainsi que des autres acteurs susceptibles de contribuer à la prise en charge des jeunes concernés²¹. Les plates-formes ont pour mission de contacter les jeunes en situation de décrochage figurant sur les listes produites par le SIEI ou se présentant spontanément dans un des lieux d'accueil de la PSAD (mission locale ou CIO généralement). Une fois effectuée la première prise de contact, les acteurs des plates-formes réalisent un diagnostic de la situation des jeunes puis leur proposent un accompagnement ou une prise en charge, qui doit déboucher, le moment venu, sur une solution de type retour en formation ou insertion en emploi.

Les **réseaux FOQUALE** (Formation Qualification Emploi), créés en 2013 et intégrés aux PSAD, rassemblent les acteurs de l'éducation nationale intervenant dans la prise en charge des jeunes sortis sans diplôme : établissements, CIO, MLDS, structures de retour à l'école (SRE). Ils mettent en œuvre le droit au retour en formation initiale, mais interviennent aussi et de plus en plus dans le champ de la prévention, avec notamment la mesure sur le droit au maintien dans l'établissement d'origine.

La **mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)** tient une place essentielle dans la prévention des sorties sans qualification. Cette structure est rattachée au Service Académique d'Information et d'Orientation (SAIO) du Rectorat. La MDLS contribue à la réalisation de trois objectifs majeurs :

- Prévenir le décrochage scolaire.
- Faciliter l'accès au diplôme et à la qualification.

¹⁹ Source : www.onisep.fr

²⁰ Les dispositifs présentés sont ceux de l'académie de Nice en raison des entretiens réalisés auprès de responsables de la MLDS et de CIO de cette académie. L'académie d'Aix-Marseille très impliquée dans la lutte contre le décrochage scolaire (près de 1000 jeunes accompagnés en 2015-2016) dispose d'une offre de solutions comparables qui fait l'objet d'une présentation dans l'étude sur le parcours de jeunes décrocheurs à Marseille et à Avignon réalisée en 2016 par le Dros, l'Agam et le CCAS de Marseille.

²¹ Établissements scolaires ou agricoles, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Missions Locales, Ecoles de la seconde chance (E2C), Établissements Publics d'Insertion de la Défense (EPIDE), Greta, Centres de Formation des Apprentis (CFA), collectivités territoriales, centres sociaux ou associations œuvrant autour de la famille ou du soutien scolaire

- Contribuer à la sécurisation des parcours de formation.

Elle s'adresse à l'ensemble des élèves de plus de 16 ans :

- Sortis depuis moins d'un an d'un établissement scolaire, sans solution de poursuite d'études ou sans possibilité d'insertion professionnelle immédiate.
- Scolarisés et en situation ou en risque de rupture scolaire, absentéistes, souhaitant abandonner leurs études.

Le **groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS)** constitue l'outil incontournable et requis de la mission de lutte contre le décrochage scolaire de l'Éducation nationale au sein de chaque établissement scolaire. Il se veut un dispositif permanent de veille, assurant le repérage et la prise en charge de tout jeune présentant des risques de rupture scolaire et de déscolarisation, impliquant notamment les personnels de direction, les équipes pédagogiques et éducatives.

Pôle d'Accompagnement et de Remotivation Individualisés (PARI)

Dispositif de la MLDS de l'académie de Nice²² visant la construction d'un parcours de formation et d'insertion professionnelle pour les jeunes décrocheurs. Trois options de parcours :

- l'option scolaire, basée sur des cours de remise à niveau dans le but de réintégrer une formation initiale ciblée, avec des phases d'immersion dans la future formation,
- l'option professionnelle, dotée d'un niveau minimal de cours et qui cible une orientation vers la formation continue (CFA ou formation qualifiante « Région ») avec réalisation de stages en entreprise et immersion en CFA pour aider les jeunes à se projeter,
- « l'accompagnement individualisé » pour les élèves plus autonomes avec mise en place de parcours oscillant entre les deux options précédentes.

Programme Booster

Programme partenarial entre Unis-cité et la MLDS de l'académie de Nice, mis en place en 2015 sur les trois bassins de formations de l'agglomération niçoise. Il cible des jeunes décrocheurs de 16-17 ans, issus de quartier politique de la ville. Le principe repose sur de l'alternance entre un service civique encadré par Unis-Cité que les jeunes mineurs réalisent en binôme avec des jeunes majeurs, à raison de deux jours par semaine et une formation prise en charge par la MLDS (2 jours/semaine) pour une remise à niveau, un travail sur leur orientation et la construction de leur projet de formation en s'appuyant sur d'éventuels stages en entreprise. Le dernier jour de la semaine est pour permettre aux jeunes de suivre aussi bien les formations d'Unis'Cité que pour des visites d'entreprise ou des stages en entreprise. L'accompagnement des jeunes est assuré par les formateurs MLDS, en lien avec la coordonnatrice d'Unis'Cité. Des outils de suivi ont été mis en place et une réunion mensuelle permet de réguler les parcours des jeunes et de les adapter en fonction de l'avancement du projet des jeunes.

[Outils du Service Public Régional de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage du Conseil Régional Paca](#)

Les Espaces Territoriaux d'Accès aux Premiers Savoirs (ETAPS)

Les ETAPS visent l'acquisition des savoirs, de connaissances et de compétences permettant aux personnes d'accéder à une formation ou un emploi. Ce dispositif a pour ambition le développement de compétences mobilisables dans les différents contextes de vie : vie quotidienne, vie professionnelle, vie sociale et citoyenne, vie familiale, etc. et doit permettre aux personnes visant une formation qualifiante d'acquérir les prérequis d'entrée à cette formation.

Il s'adresse aux personnes sans emploi ou en emploi précaire, à partir de 16 ans, y compris les personnes dont la langue maternelle est autre que le français, qu'elles soient ou non qualifiées.

La durée et le rythme du parcours sont définis en fonction des besoins de chaque personne.

Le dispositif ouvre droit à la rémunération au titre du statut de stagiaire de la formation professionnelle²³.

²² Équivalent des Dispositifs d'Accompagnement vers la Qualification (DAQ) en vigueur dans l'académie d'Aix-Marseille.

²³ Catalogue 2015-2016 du Service Public Régional de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (SPRFPA) de la région Paca.

Exemple d'ETAPS : le Chantier Ecole « autour des métiers du bâtiment et de la décoration d'intérieur » à Gap²⁴

Porté par le Centre Populaire d'Enseignement des Alpes du Sud, ce dispositif de chantier école a pour objectif de participer à la construction d'un parcours de réintégration sociale et d'insertion professionnelle des participants. Cette action permet de proposer à des jeunes en rupture avec les dispositifs de droit commun une offre alternative au modèle éducatif et formatif. Elle cible des jeunes de 16 à 25 ans en situation de rupture (familiale, scolaire, sociale). Sont concernés prioritairement les jeunes sous main de justice.

La démarche générale de cette formation s'appuie sur une mise au travail dans un cadre collectif permettant d'acquérir des compétences transférables dans un avenir professionnel. La formation s'appuie sur le référentiel de formation des ETAPS et aide ainsi à acquérir le socle de connaissances et de compétences nécessaires pour accéder à la formation qualifiante. La formation se structure autour de plusieurs supports :

- le chantier, (3 jours/semaine),
- le travail autour du projet professionnel (dont immersion sur un module de l'Afpa et périodes d'application en entreprise),
- connaissance de l'environnement économique, des entreprises, des métiers,
- techniques de recherches d'emploi / Remise niveau et intégration sociale,
- module transversal culture et citoyenneté + mixité femmes/hommes, etc.

Capacité : 10 jeunes en file active (action organisée en entrées-sorties permanentes).

Effectifs du public suivi en 2016 : 26 jeunes sur la totalité de l'action (en fonction de l'amplitude des parcours individuels).

Modalités d'orientation du public : équipe de prévention spécialisée, SPIP, PJJ.

Prescription : Mission Jeune, par le biais de la signature d'un CAQ, ou autre structure habilitée (Pôle emploi, Cap emploi).

Partenariats développés en 2016 : organisation d'un "slow séjour" avec Mobil'idées, chantiers "Nature" avec la LPO, axe culture avec la MDA, partenariat avec l'association "O Lit Wood" et Villages des Jeunes (Vaunières).

Partenariats Orientation : équipe de prévention spécialisée, SPIP, PJJ.

Partenariats Prescription : Mission Jeune, par le biais de la signature d'un CAQ, ou autre structure habilitée (Pôle emploi, Cap emploi).

Le Service d'Orientation Professionnelle (SEDOP)

Le SEDOP concerne prioritairement les jeunes de moins de 26 ans sans qualification professionnelle. Il accueille également les jeunes et les adultes en difficulté d'insertion et peut accompagner des salariés à temps partiel dans le cadre de leur recherche d'amélioration de leur situation professionnelle.

Le SEDOP permet aux bénéficiaires :

- d'être accompagnés dans la construction de leurs projets d'orientation à leur rythme et de manière itérative,
- de mieux appréhender l'environnement socio-économique et de développer une meilleure connaissance des métiers et des qualifications pour y accéder,
- de faire le point sur leurs aptitudes, potentiels et compétences et d'être accompagnés dans la création d'un portefeuille de compétences numériques (CV du futur),
- d'acquérir des méthodes dans la recherche d'information, d'élargir leur réseau et de déterminer un plan d'actions.

²⁴ Fiche d'instruction du contrat de Ville de Gap, direction de la cohésion urbaine et social, Ville de Gap.

L'accès aux activités du SEDOP se fait sur avis formalisé d'un conseiller en évolution professionnelle de la Mission Locale, de Pôle Emploi ou de Cap Emploi²⁵.

Le SEDOP est un bilan d'orientation global et complet d'une durée de deux mois financé par le conseil régional Paca et réalisé par un organisme extérieur. Pour les acteurs du raccrochage et de l'insertion, c'est un outil utile pour accompagner les publics dans la formalisation de leur orientation mais aussi pour valider une employabilité ou une entrée en formation qualifiante.

Outils de droit commun

Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) : Outil commun à Pôle Emploi, Cap Emploi, les missions locales et à certaines structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). La PMSMP permet à un public de demandeurs d'emploi, de jeunes en insertion ou dans certains cas de salariés, de réaliser une immersion dans un organisme pour soit découvrir un métier ou un secteur d'activité, soit confirmer son orientation, soit initier une démarche de recrutement.

Les contrats d'avenir

Créés par la loi du 26 octobre 2012, les contrats d'avenir sont principalement destinés aux jeunes de 16 à 25 ans et aux moins de 30 ans reconnus travailleurs handicapés peu diplômés et ayant des difficultés d'accès à l'emploi. Ces contrats aidés ont pour objectif de favoriser leur insertion professionnelle en leur proposant un emploi à temps plein, de longue durée et incluant un projet de formation. Ils sont principalement créés dans le secteur non marchand pour des activités ayant une utilité sociale avérée. Ce sont des contrats longs : dans le secteur non marchand, environ la moitié des emplois d'avenir sont signés pour trois ans, durée maximale possible²⁶.

Le Parrainage

Le parrainage est un dispositif public de lutte contre le chômage instauré par circulaire en 1994 et porté par les missions locales et qui cible les jeunes de moins de 26 ans en difficulté d'insertion. Il s'est étendu depuis à d'autres publics : demandeurs d'emploi de faible niveau de qualification, travailleurs handicapés, etc. Le parrainage est une médiation qui met en contact un adulte, actif ou retraité, et un jeune en recherche d'emploi. Le parrain bénévole apporte au jeune en difficulté des conseils et le soutient dans ses démarches d'insertion professionnelle²⁷.

Au niveau régional, l'animation est effectuée par l'Association Régionale des Missions Locales PACA pour le réseau des jeunes et par Espace Compétences pour le réseau adulte.

Dispositifs spécifiques de raccrochage

Itinéraire Personnalisé vers l'Accès à la Qualification (IPAQ) de Sigma Formation

Dispositif d'accompagnement de jeunes décrocheurs vers un projet de qualification menée par l'antenne nord de Sigma Formation à Marseille. Les parcours sont organisés autour d'une combinaison d'ateliers (vidéo, arts plastiques, prise de parole citoyenne, culture, etc.) dont un atelier « projet » visant la formalisation des projets individuels à travers la découverte de métiers avec la Maison de l'Apprenti et des immersions en entreprise (stages), des déplacements à la Cité des Métiers et sur des forums emploi, l'appui sur des prestations de type SEDOP, etc. Le dispositif intègre un objectif d'activation du désir d'apprendre et de remobilisation des jeunes à travers « *un processus de reconnaissance de soi en travaillant sur ses ressources, ses ressorts, ce qui le porte, ce à quoi il tient*²⁸ ». Les orientations sont déclenchées par la mission locale ou la MLDS du bassin Marseille Littoral Nord.

²⁵ Source : catalogue 2015-2016 du Service public régional de la formation professionnelle et de l'apprentissage (SPRFPA) de la région Paca

²⁶ Source : *Les jeunes sortant d'emploi d'avenir non marchand : quelle insertion dans l'emploi six mois après ?* Dares Analyses, n°19, Dares, mars 2017.

²⁷ Source : présentation du dispositif du parrainage par l'Association Régionale des Missions Locales d'Île-de-France, consultable sur <http://arml-idf.org/partenaires/parrainage/>.

²⁸ Plaque de présentation de l'action IPAQ de Sigma Formation

L'Épide de Marseille (Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi)

Placés sous la tutelle des ministères chargés du Travail et de la Cohésion des territoires, les EPIDE - Etablissements pour l'insertion dans l'emploi – sont des acteurs reconnus de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. L'Épide de Marseille, situé dans le quartier des Aygaldes dans le 15^{ème} arrondissement, est le seul de la région Paca et a été inauguré en 2007. Il accueille 180 jeunes.

L'ÉPIDE propose une réponse à la fois globale et individualisée. La prise en charge repose sur la remise à niveau des savoirs de base et sur la construction du projet professionnel.

Pour cela, les enseignements (français, mathématiques, informatique...) sont dispensés en petits groupes. Ils sont évalués, mais non notés et adaptés au niveau et au projet du jeune. Parallèlement, les jeunes sont accompagnés vers l'insertion sociale. Les freins périphériques à leur insertion sont ainsi traités avec les professionnels du centre (gestion du budget, démarches administratives, parcours de soin...) de sorte à ce qu'elles n'entravent plus leur parcours. Enfin, la prise en charge à l'ÉPIDE est dispensée en internat, sur une durée d'environ huit mois.

Pour favoriser leur employabilité, au-delà de la définition d'un projet professionnel et du développement des compétences associées, l'ÉPIDE travaille sur deux axes essentiels : la constitution d'un réseau de partenaires entreprises susceptibles de proposer des emplois peu ou pas qualifiés et le développement des savoir-être des jeunes.

Les jeunes pris en charge par l'ÉPIDE sont par exemple invités à s'investir dans la conception et la réalisation de diverses actions citoyennes concrètes. Ces expériences bénévoles concourent à la reprise de confiance en soi, elles mobilisent et développent autant de compétences et de qualités transposables en entreprise.

L'École de la deuxième chance de Marseille (E2C Marseille)

Les Écoles de la Deuxième Chance (E2C) accueillent des jeunes adultes, âgés de 18 à 25 ans, ayant connu l'échec scolaire et sortis du système scolaire sans qualification et sans diplôme. Les E2C ont pour mission l'insertion professionnelle et sociale de ce public. Elles proposent ainsi un parcours de formation en alternance.

Pour mener au mieux sa mission, l'E2C Marseille a adopté une approche holistique de l'individu et articule son action autour de trois pôles :

- le Pôle Pédagogique qui dispense une remise à niveau dans les savoirs de base (français, mathématiques, culture générale, bureautique, sport) et complète notamment son action par des activités culturelles et sportives.
- le Pôle Entreprise qui place en stage les stagiaires de l'E2C, dans les secteurs d'activité qui les intéressent ou qu'ils souhaitent découvrir. Les Chargés de mission du pôle entreprise, soucieux du bon déroulement des stages, accompagnent le stagiaire lorsqu'il rencontre son tuteur, avant tout départ en stage, et veille à le visiter durant sa période de stage.
- le Pôle Vie Collective qui accompagne les stagiaires à la résolution des freins qu'ils rencontrent quant à leur insertion. Les Chargés de Mission Vie Collective, entretiennent des relations étroites avec les associations expertes du territoire.

La pédagogie suivie répond à la charte du réseau des écoles de la deuxième chance et le jeune est pleinement impliqué dans la conception de son parcours de formation et d'insertion professionnelle. Le parcours moyen à l'E2C Marseille est de 6 mois et demi²⁹.

L'École de la Deuxième Chance de Marseille a été créée en 1997, c'est la plus ancienne de France et elle accompagne près de 850 jeunes par an.

²⁹ Source : « Les écoles de la deuxième chance », Onisep, disponible sur <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Dispositifs-specifiques/Les-ecoles-de-la-deuxieme-chance>.

Dispositifs spécifiques intervenant dans le champ de la prévention

Programme de Réussite Éducative (PRE) dans les quartiers « politique de la ville »³⁰

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) a été créé en 2005 et placé sous l'égide du ministère délégué à la Ville. Le PRE est un dispositif local qui s'adresse à des enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans, fragilisés dans leur parcours éducatif, vivant dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et scolarisés dans les Réseaux d'Éducation Prioritaire.

Le programme considère le parent comme un acteur de la réussite éducative et s'appuie sur la mise en œuvre de parcours individualisés et personnalisés qui répondent aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Les PRE sont structurés autour d'une équipe pluridisciplinaire de soutien qui réunit les partenaires institutionnels (Caf, services sociaux départementaux, Inspection Académique, PJJ, service de prévention spécialisée, etc.) et qui examine les situations des enfants afin de proposer des parcours individualisés. Les coordonnateurs de PRE et les référents de parcours assurent la mise en œuvre et le suivi de ces parcours en lien avec les partenaires et les familles.

³⁰ Source : Présentation des PRE disponible sur le site <http://www.polvillemarseille.fr/cadrepri.htm>.

Annexe 3 : Bibliographie et glossaire

Bibliographie

Alaou D. et Pelletier L., *Du décrochage provisoire au raccrochage scolaire : l'importance de la reconnaissance*, dans « L'activité des enseignants face au décrochage scolaire : Quelles difficultés et quelles mises en œuvre professionnelles ? », Questions Vives, n°25, 2016 disponible sur <https://questionsvives.revues.org/1918#tocto3n2>

Aldeghi I., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Maes C. (CRÉDOC), Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016, Rapport d'étude, INJEP, octobre 2016.

Bellarbre E., Drean L., *Engagement : quels leviers pour mobiliser les jeunes en retrait ?*, Analyses et synthèses n°3, INJEP, juin 2017.

Guide des PSAD, coédité par le ministère de l'Éducation Nationale, le ministère du Travail et l'association nationale des régions de France, 2015

Le décrochage scolaire vu par les jeunes, Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (Agam), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Marseille, Dispositif Régional d'Observation Sociale (Dros) Paca, 2017.

Vermeersch S., *Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole*, Revue française de sociologie, vol. 45, no. 4, 2004, pp. 681-710.

Glossaire

E2C : École de la deuxième Chance

EPIDE : Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

ETAPS : Espaces Territoriaux d'Accès aux Premiers Savoirs

GPDS : Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire

FOQUALE : Réseau "Formation Qualification Emploi"

MLDS : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

PSAD : Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative

PRE : Programme de Réussite Éducative

SEDOP : Service d'Orientation Professionnelle



dros

DISPOSITIF RÉGIONAL
D'OBSERVATION SOCIALE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**DISPOSITIF REGIONAL
D'OBSERVATION SOCIALE**

15 rue Malaval – 13002 Marseille

Tél : 04 84 52 41 24

E-mail : dros.cafmarseille@caf.cnafmail.fr

www.dros-paca.org